



Commune de BERTRANGE

## AVIS AU PUBLIC

Contact : Nadine Schmit  
26 312 334

Conformément à l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public, qu'une demande en autorisation

relative à un forage géothermique à Bertrange, 1a rue Charles Schwall,  
a été introduite par la société PINT BAU s.ar.l., au nom et pour le compte de M. Tom KOULLEN,  
auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau en date du 12.01.2026.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 20 janvier 2026

Youri DE SMET  
Bourgmestre

Sophie HUMBERT  
Secrétaire adjointe

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché, ce suivant les prescriptions de l'article 24, alinéa 1, de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.



Commune de BERTRANGE

Bertrange, le 20 janvier 2026

Youri DE SMET  
Bourgmestre

Sophie HUMBERT  
Secrétaire adjointe